

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00469

Numéro SIREN : 351 601 729

Nom ou dénomination : FRUCTIDOR SNC

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/007526

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/007526**
n°de gestion : **1989B00469**
n°SIREN : **351 601 729 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 24/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

FRUCTIDOR SNC - Société en nom collectif
1 cours Antoine Guichard 42000 Saint-etienne -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



656668

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE ST-ETIENNE	
007526	24 JUL 2018
89	B 469

Fructidor S.N.C.

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Fructidor S.N.C.

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Fructidor S.N.C.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Fructidor S.N.C. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Immobilisations corporelles » et « Dépréciations des immobilisations corporelles » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe exposent les principes retenus concernant la comptabilisation et l'évaluation des immobilisations corporelles.

La note « Stocks » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les modalités afférentes à la valorisation des stocks, la valeur d'inventaire du stock étant principalement définie par rapport aux perspectives de ventes, eu égard aux conditions de marché.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables mentionnées ci-dessus et apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 17 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a horizontal line and a small dot.

Sylvain Lauria

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

FRUCTIDOR

Société en nom collectif

1 COURS ANTOINE GUICHARD CS 50306 42008 SAINT ETIENNE CEDEX 1

DATE DE CLOTURE : 31/12/2017

BILAN

FRUCTIDOR

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains	4 582 034	543 584	4 038 450	4 778 639
Constructions	17 166 568	1 807 604	15 358 964	15 278 063
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	15 166		15 166	4 887
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	21 763 768	2 351 188	19 412 580	20 061 589
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	6 803 876		6 803 876	6 803 876
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	159 600		159 600	159 600
TOTAL immobilisations financières	6 963 476		6 963 476	6 963 476
Total Actif Immobilisé (II)	28 727 244	2 351 188	26 376 056	27 025 065
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	7 626 491		7 626 491	10 419 945
Marchandises				
TOTAL Stock	7 626 491		7 626 491	10 419 945
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	1 784 398	684 529	1 099 869	1 001 913
Autres créances	23 420 793		23 420 793	19 649 905
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	25 205 191	684 529	24 520 662	20 651 819
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités				
Charges constatées d'avance	2 905		2 905	
Total Actif Circulant (III)	32 834 587	684 529	32 150 058	31 071 763
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	61 561 830	3 035 717	58 526 114	58 096 828

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé :	10 009 932	10 009 932
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		12 018	12 018
Ecarts de réévaluation	d'équivalence		
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	122	122
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves		122	122
Report à nouveau		-5 269 292	-6 101 366
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-22 151	832 074
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		1 444 081	1 078 586
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		6 174 710	5 831 366
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		821 171	750 264
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		821 171	750 264
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		372	2 492
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	75 239	75 127
TOTAL Dettes financières		75 610	77 619
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		109 247	312 280
Dettes fiscales et sociales		5 215	44 721
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			15 100
Autres dettes		51 340 160	51 061 891
TOTAL Dettes d'exploitation		51 454 622	51 433 992
Produits constatés d'avance			3 587
TOTAL DETTES (IV)		51 530 232	51 515 198
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF (I à V)		58 526 114	58 096 828

COMPTE DE RESULTAT

FRUCTIDOR

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	501 130		501 130	1 208 320
Production vendue biens				
Production vendue services	1 454 374		1 454 374	2 300 305
Chiffres d'affaires nets	1 955 504		1 955 504	3 508 625
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 309 488	674 885
Autres produits			463 138	445 448
Total des produits d'exploitation (I)			3 728 130	4 628 957
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-433 940	756 345
Variation de stock (marchandises)			948 106	170 609
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			492 047	450 591
Impôts, taxes et versements assimilés			260 453	395 692
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation				
sur immobilisations		Dotations aux amortissements	417 751	761 565
Sur actif circulant : dotations aux provisions		Dotations aux provisions	154 127	124 016
Pour risques et charges : dotations aux provisions			596 284	635 449
Autres charges			10 564	28 774
Total des charges d'exploitation (II)			2 445 392	3 323 041
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 282 738	1 305 916
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			107 591	43 248
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			107 591	43 248
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			379 264	351 867
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			379 264	351 867
RÉSULTAT FINANCIER			-271 673	-308 610
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV+V-VI)			1 011 065	997 297

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 186 398	18 961 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	463 596	1 071 296
Total des produits exceptionnels (VII)	3 649 994	20 032 296
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 536	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 090 649	18 891 597
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 572 026	1 305 922
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 683 210	20 197 519
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 033 216	-165 223
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	7 485 715	24 704 501
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	7 507 866	23 872 428
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-22 151	832 074

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

FRUCTIDOR

I. Faits caractéristiques

Durant l'exercice 2017, la SNC Fructidor a cédé son supermarché situé à Perpignan Eolienne, elle a ainsi réalisé une plus value de 277 288 €.

Durant l'année 2017, celle-ci a également cédé les sites de Arcachon et une partie du terrain situé à le Haillan. Ces opérations ont donné lieu à une perte de 35 643 € pour Arcachon et un produit de 22 607 € pour le Haillan.

La société Fructidor a acquis le site de exincourt pour 170 000 €.

La société Fructidor a procédé à des reclassements d'une partie de ses stocks en immobilisations, notamment les sites de Montélimar, Firminy, Rambervilliers et Beaumont car elle a décidé de les exploiter.

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général 2016 issu du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016 qui modifie le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à celles connues jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre, les fonds commerciaux et les parts de marchés ne sont pas amortis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

A - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont significativement différentes.

Les amortissements pour dépréciations des actifs corporels sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien.

La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est comptabilisée en provision pour amortissements dérogatoires.

Les durées d'amortissements retenues pour les principaux postes sont les suivantes :

Nature des immobilisations	Durée
Bâtiments, constructions (Gros œuvre)	40 ans
Étanchéité toiture, protection incendie de la coque	15 ans
Agencements, modifications ou transformation de locaux	10 à 25 ans
Agencements des terrains	20 ans
Matériels et outillages	5 ans
Matériels de transport	4 ans
Matériels et mobilier de bureau	10 ans
Matériels informatiques	5 ans
Agencements, Aménagements, Installations	10 ans

B - Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles (hors fonds de commerce) font l'objet, à chaque clôture, d'une recherche systématique d'indices de pertes de valeur. Lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, une provision pour dépréciation est déterminée par comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'actif ou groupe d'actifs. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur vénale ressort des expertises auxquelles la société fait procéder, de manière régulière par des experts indépendants. La valeur d'usage est déterminée par sites à partir de la capitalisation des loyers nets futurs. Lorsqu'il apparaît que les valeurs actuelles sont inférieures aux valeurs nettes comptables, une dépréciation est constituée si, après analyse complémentaire, la réalité de la dépréciation latente est confirmée.

C - Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Une dépréciation ramène ceux-ci à leur valeur actuelle si celle-ci lui est inférieure.

La valeur actuelle est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation, tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées.

Les dépôts et cautions figurent au bilan à la VNC.

D - Stocks

Les valeurs d'exploitation prennent en compte les terrains destinés à la vente ou à la construction, les travaux en cours et les frais annexes afférents. Les terrains sont comptabilisés à leur coût d'achat et comprennent :

les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes,...)
les frais de voirie, de réseaux et d'aménagement.

Les travaux en cours sont valorisés à leur coût de production (charges directes de construction), selon la méthode de l'achèvement.

Des provisions pour dépréciations des stocks sont constituées lorsque la valeur des éléments d'actif constatée à la clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable. Elles sont estimées à partir de la valeur d'inventaire qui est elle-même définie en tenant compte de la situation du marché et des perspectives

de ventes.

E - Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

F - Chiffre d'Affaires

Le Chiffre d'Affaires correspond aux produits de cessions de projets de promotion immobilière ou de stocks immobiliers, reconnu à l'achèvement du projet et également de loyers.

G - Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et charges afférents aux activités ordinaires de la société, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement des dites activités.

H - Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, des activités courantes de la société.

COMMENTAIRES SUR LE CONTENU DE CERTAINS POSTES

FRUCTIDOR

I. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des ventes de biens immobiliers s'élève à 501 130 € contre 1 208 320 € en 2016. Sur l'exercice 2017 la SNC Fructidor a cédé les sites d'Arcachon et une partie du terrain situé à le Haillan.

Le chiffre d'affaires concernant les locations immobilières s'élèvent à 1 454 374 € contre 2 300 305 € en 2016.

II. Résultat d'exploitation

En euros

Produits d'exploitation	2017	2016
Production immobilisée	0	0
Reprise sur amort. Et provisions	1 245 856	636 873
Transfert de charges	63 632	38 012
Autres produits	463 137	445 448
TOTAL	1 772 625	1 120 333

Les provisions pour risque divers ont fait l'objet d'une reprise pour 730 204 €. La dépréciation du stock de Montélimar a fait l'objet d'une reprise suite au reclassement de ce site en immobilisations pour un montant de 447 010 €.

La provision a été comptabilisée en exceptionnelle comme pour toutes les provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles.

Certaines charges et taxes ont été refacturées aux locataires et notamment les taxes foncières pour 205 587 €.

En euros

Charges d'exploitation	2017	2016
Achats et variation des stocks	-514 165	-926 954
Autres achats et charges externes	-492 047	-450 591
Impôts et taxes	-260 453	-395 692
Dotations d'exploitation	-1 168 163	-1 521 030
Autres charges	-10 564	-28 774
TOTAL	-2 445 392	-3 323 041

La variation des stocks en 2017 correspond essentiellement au reclassement en immobilisations des sites de Montélimar, Firminy, Rambervilliers et Beaumont suite à la décision de la société de les exploiter.

La société paye différentes charges liées à l'exploitation de certains sites (honoraires de gestion, charges locatives et d'entretien, de publicité,...).

III. Résultat financier

En euros

Résultat financier	2017	2016
Revenu des créances irrécouvrables	0	15 603
Intérêts sociétés apparentées	107 591	27 645
Intérêts sociétés apparentées	-256 081	-280 664
Résultat déficitaire SCI Boissy 2	-123 183	-71 203
TOTAL	-271 673	-308 619

Les comptes courants associés font l'objet d'un calcul d'intérêt. Le taux moyen pour l'année 2017 est de 0,5%. La société comptabilise les résultats déficitaires de l'année antérieure de sa filiale, la SCI Boissy 2, à hauteur de sa quote part de détention, soit 55%.

IV. Résultat exceptionnel

En euros

Résultat exceptionnel	2017	2016
Produits cessions éléments actif	3 186 398	18 961 000
Reprises amortissements dérogatoires	463 596	1 071 296
Dotations aux amort.et provisions	-1 572 026	-1 305 922
Valeur comptable des éléments actifs cédés	-3 111 183	-18 891 597
TOTAL	-1 033 215	-165 223

Les produits de cessions d'actif correspondent essentiellement à la cession du site de Perpignan Eolienne.

Les dotations aux provisions comprennent celle relative à la dépréciation du site de Montélimar suite à son reclassement en immobilisation.

V. Impôt sur les bénéfices

Au 31 décembre 2017, la SNC Fructidor dégage un résultat comptable déficitaire. Après les déductions et les réintégrations fiscale elle devient bénéficiaire ce qui lui permet d'imputer sur ses déficits reportables un montant de 114 756 €.

VI. Fiscalité différée

La société Fructidor dispose au 31.12.2017 de 312 858 € de déficit fiscaux qui ouvriront droit, avec un taux d'imposition à 33/1/3 à un allègement futur d'impôt de 104 286 €.

VII. Intégration fiscale

La société FRUCTIDOR fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est CASINO GUICHARD PERRACHON SA.

L'économie d'impôt résultant de déficits transmis à CASINO GUICHARD PERRACHON SA ne donne pas lieu à restitution sous forme de renversement de trésorerie, d'inscription en compte courant ou d'abandon de créance.

Dans ces conditions, la société FRUCTIDOR comptabilise, dans tous les cas de figure, l'impôt qui serait dû comme en l'absence d'intégration fiscale.

VIII. Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			0	0	0
Terrains			4 837 957	0	1 459 486
Constructions	Sur sol propre	15 960 128	0	1 574 114	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	750 000	0	8 899	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
Immobilisations corporelles en cours			4 887	0	10 279
Avances et acomptes			0	0	0
TOTAL (III)			21 552 971	0	3 052 778
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			6 803 876	0	0
Autres titres immobilisés			0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			159 600	0	0
TOTAL (IV)			6 963 476	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			28 516 447	0	3 052 778

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	0	0
Terrains		0	1 715 408	4 582 034	0
Constructions	Sur sol propre	0	1 045 865	16 488 377	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et	0	80 708	678 191	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	15 166	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	2 841 981	21 763 768	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	6 803 876	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	159 600	0
TOTAL (IV)		0	0	6 963 476	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	2 841 981	28 727 244	0

IX. Amortissements

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE							
Immobilisations amortissables				Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
Terrains				59 318	26 090	11 628	73 780
Sur sol propre				1 364 458	359 303	77 433	1 646 329
Constructions Sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements				67 606	32 358	6 991	92 972
Installations techniques, matériels et outillages							
Installations générales, agencements divers							
Autres immo. corporelles Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique et mobilier							
Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)				1 491 382	417 751	96 053	1 813 081
TOTAL GENERAL (I + II + III)				1 491 382	417 751	96 053	1 813 081

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre	661 503			295 708			365 795
sol autrui							
install.	2 298			2 598			-300
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.	663 802			298 306			365 495
Acquis. de titres							
TOTAL				298 306			365 495

Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							
Primes de remboursement des obligations							

X. Commentaires sur l'actif immobilisé

A - Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles s'explique par la cession du supermarché de Perpignan Eolienne et le reclassement de certains sites en immobilisations.

B - Immobilisations financières

La société a procédé, en application des principes comptables décrits dans les sections introductives de l'annexe, à la détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation en retenant soit une valorisation sur la base de l'actif net réévalué, soit une valeur d'utilité résultant des flux de trésorerie attendus .

Les titres de participations concernent les SCI du C/C Boissy 2, SAS Siagne Nord, SAS La Roubine, dans lesquelles la société Fructidor a pris des participations.

C - Stocks

La variation de stock pour une valeur de 3 286 006 € entre l'exercice 2016 et 2017 s'explique par les cessions des sites de Arcachon et le Haillan, le reclassement des stocks en immobilisations des sites de Montélimar, Firminy et Beaumont.

D - Amortissements dérogatoires

Sur 2017, les amortissements dérogatoires se composent de dotations de amortissements sur immobilisations corporelles.

XI. Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		159 600	159 600	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		159 600	159 600	
Clients douteux ou litigieux		875 084	875 084	
Autres créances		909 314	909 314	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Securité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Etat et autres collectivités Taxe sur la valeur ajoutée		132 090	132 090	
Autres impôts				
Etat - divers		32 933	32 933	
Groupes et associés		23 012 522	23 012 522	
Débiteurs divers		243 248	243 248	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		25 205 191	25 205 191	
Charges constatées d'avance		2 905	2 905	
TOTAL DES CREANCES		25 367 695	25 367 695	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
an à l'origine		372	372		
à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		75 239	75 239		
Fournisseurs et comptes rattachés		109 247	109 247		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Etat et autres collectivités Taxe sur la valeur ajoutée		5 215	5 215		
Obligations cautionnées					
Autres impôts					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés		51 297 368	51 297 368		
Autres dettes		42 792	42 792		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		51 530 232	51 530 232		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

XII. Produits à recevoir

[illegible]

XIII. Commentaires sur les créances

Les autres créances comportent des créances de TVA pour un montant de 132 090 €. Les comptes sociétés apparentées s'élèvent à 22 453 346 €.

Les sociétés du groupe utilisent des comptes courants appelés comptes « sociétés apparentées », permettant d'enregistrer deux types de flux :

- des flux de financement de CASINO FINANCE vers les filiales,
- des flux de règlement de relations commerciales (marchandises, loyers...) entre les différentes sociétés du Groupe.

Afin d'éviter l'accroissement du solde de ces comptes, une opération de compensation, appelée « équilibrage », est effectuée périodiquement.

Le montant des produits à recevoir s'élève à 171 814 € et concernent des factures à établir pour un montant de 31 290 €, les intérêts des comptes courants pour 107 591 € et la CVAE pour 32 933 €.

XIV. Charges à payer

[illegible]

XV. Commentaires sur les dettes

Les comptes sociétés apparentées s'élèvent à 50 499 217€. Le montant des charges à payer quant à lui s'élève à 348 040 €, celles-ci sont composées essentiellement par des factures à recevoir pour 91 959 € et les intérêts des comptes courants pour 256 081 €.

XVI. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	10 009 932						10 009 932
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	12 018						12 018
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	0						0
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	122						122
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	-6 101 366	832 074					-5 269 292
Résultat de l'exercice	832 074	-22 151	832 074				-22 151
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	1 078 586	365 495					1 444 081
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 831 366	1 175 418	832 074	0	0	0	6 174 710

XVII. Composition du capital social

Le capital social est composé de 10 009 932 actions au nominal de 1 €.

Voici les différents associés :

Nom	% détention
IMMOBILIERE GROUPE CASINO	99,99%
SNC GERMINAL	0,01%
TOTAL	100,00%

XVIII. Provisions et dépréciations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 078 586	663 802	298 306	1 444 081
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 078 586	663 802	298 306	1 444 081
Provisions pour litige				
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	750 264	966 401	895 494	821 171
TOTAL (II)	750 264	966 401	895 494	821 171
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles		538 107		538 107
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	492 552	1 986	494 538	
Provisions sur comptes clients	553 502	152 141	21 114	684 529
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	1 046 054	692 235	515 652	1 222 636
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 874 904	2 322 437	1 709 452	3 487 888
Dont dotations et reprises d'exploitation		750 411	1 245 856	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 572 026	463 596	
dépréciations des titres mis en équivalence				

XIX. Commentaires sur les provisions et dépréciations

Les provisions ont évoluées de 612 984 € passant de 2 874 904 € en 2016 à 3 487 888 € en 2017. Elles se décomposent comme suit :

Amortissements dérogatoires : 1 444 081

Provision pour risque divers : 821 171

Provision sur immobilisations corporelles : 538 107

Provision pour clients douteux : 684 529

L'augmentation des dépréciations des immobilisations corporelles d'un montant de 538 107 € concerne principalement le site de Montélimar pour un montant de 447 010 € qui a été reclassé en immobilisations. Une provision pour dépréciation était auparavant comptabilisée en stock.

AUTRES INFORMATIONS

FRUCTIDOR

I. Eléments concernant les parties liées

Postes des états de synthèses	Montant au 31/12/2017	Montant au 31/12/2016
ACTIF		
Titres de participation	6 803 876	6 803 876
Clients et données rattachées	11 109	10 670
Sociétés apparentées	22 453 346	19 059 953
	29 268 331	25 874 499
PASSIF		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 842	11 720
Sociétés apparentées	50 499 217	51 019 099
	50 509 059	51 030 820
RESULTATS		
Chiffres d'affaires	1 119 887	2 704 707
Autres produits et charges d'exploitation	67 382	311 559
Produits financiers	107 591	27 630
Charges financières	-256 081	-280 664
Dividendes		
	1 038 779	2 763 231

Deux entités sont liées l'une à l'autre si l'une des situations suivantes existe :

- les entités ont l'une sur l'autre, directement ou indirectement, le contrôle exclusif, le contrôle conjoint ou l'influence notable;
- dans des situations tripartites, lorsque le tiers (entreprise ou personne physique) a au moins le contrôle conjoint sur une entité et au moins une influence notable ou fait partie des principaux dirigeants de l'autre entité (ou d'une société mère de celle-ci).

II. Opérations non inscrites au bilan

Catégories d'engagement	Montant au 31/12/2017	Montant au 31/12/2016
ENGAGEMENTS RECUS		
Cautions bancaires et personnelles	210 000	210 000
Nantissements		
Garanties de sociétés du Groupe	5 660 502	3 560 281
Autres	950 000	1 081 130
	1 160 000	1 291 130
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
Annuités de crédit-bail		
Opérations financières diverses (ex : swaps)		
Sponsoring		
Autres		
	0	0
ENGAGEMENTS DONNES		
Cautions bancaires	210 000	210 000
Garanties diverses (ex : mobilisations de créances)		
Dividendes		
	210 000	210 000

III. Rémunération des organes de direction

Les membres des organes de direction et d'administration ne perçoivent aucune rémunération directe de la société.

IV. Informations sur le Groupe Consolidant

A - La tête de Groupe

CASINO GUICHARD PERRACHON SA
Société anonyme à Conseil d'Administration
1, cours Antoine Guichard
42 008 Saint-Etienne cedex 2
N° SIRET : 554 501 171 32465

B - Lieu de consultation des comptes consolidés

1, cours Antoine Guichard
42 008 Saint-Etienne cedex 2

IV. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement n'est intervenu depuis le 1er janvier de l'année suivant la clôture.

Copyright © 2006 John Wiley & Sons, Ltd.

[illegible]

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

en EUROS

EXERCICE 2017

F J	SOCIETES	N°	CAPITAUX PROPRES		QUOTE PART DU CAPITAL DETENU EN %	NOMBRE DE TITRES DETENUS	VALEUR D'INVENTAIRE EN € DES TITRES DETENUS		Prêts & avances consentis par la sté	cautions & avals fournis par la sté	chiffre/affaires hors taxes 2017	résultat (+ ou -) exercice 2017	DIVIDENDES COMPTABILISES	
			CAPITAL en Euros	AUTRES CAPITAUX PROPRES			BRUTE	NETTE					ENCAISSES	A RECEVOIR
SAS	LA ROUBINE SIAGNE NORD SCI BOISSY 2	971	2 667 394	-229 968	50,00%	1 333 697	1 333 697,00	1 333 697,00	62 789			-1 187,00		
SAS		972	5 444 388	4 152 814	50,00%	2 722 194	5 356 725,64	5 356 725,64			49 450	108 919		
SCI		107	1 524	-39 073	55,00%	5 500	1,00	1,00	388 765		13 478	-138 311,68		
TOTAL			8 113 306	3 883 773		4 061 391	6 690 424	6 690 424	451 554	0	62 928	-30 580	0	0

FRUCTIDOR SNC

Société en Nom Collectif au capital de 10 009 932 €
Siège social : 1, Cours Antoine Guichard – 42000 SAINT-ÉTIENNE
351 601 729 RCS SAINT-ÉTIENNE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 2 MAI 2018

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à 22.150,97 €, en totalité, au compte « Report à nouveau », qui après affectation présentera un solde débiteur 5.291.443,13 €.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Copie certifiée conforme
Nicolas JOLY

